



FICHE DESCRIPTIVE

Lot : 5 507 673

Chemin d'Entrelacs

Prix demandé : 40 000 \$*

*plus les taxes applicables.

Vendeur : Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

Représentant : Anne-Julie Bergeron, greffière

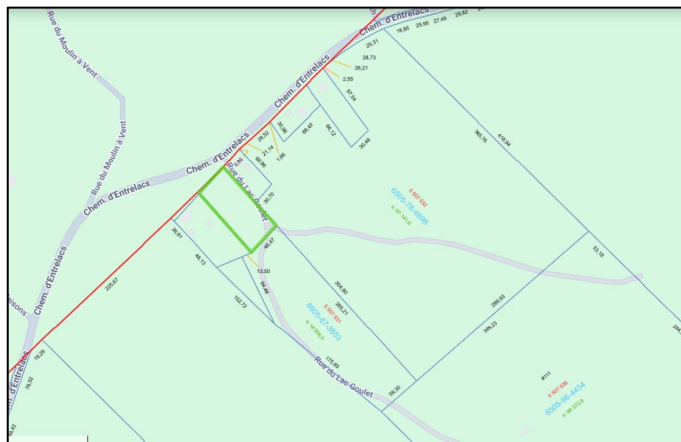
Téléphone : 450 228-2543, poste 237

Courriel : ajbergeron@lacmasson.com

Documents fournis : Aucun

Signature de l'acte de vente : 90 jours

EXTRAITS DE LA MATRICE GRAPHIQUE



1. Identification de l'immeuble

Type : Terrain

Dimension du terrain : 45,75 m X 100,55 m

Superficie : 4 598,7 m² (49 492,46 pi²)

Numéro de matricule : 6505-58-2995

2. Services et accès

Aqueduc : non

Égout : non

IMPORTANT : Un chemin privé (rue du Lac Goulet) est situé en partie sur le terrain. L'accès pour les propriétaires y ayant droit doit en tout temps être permis.

L'entretien dudit chemin privé **n'est pas** assumé par la Ville.

3. Évaluation municipale

Exercice financier : 2024 à 2026

Bâtiment : -

Terrain : 34 800 \$

Total : 34 800 \$

Valeur uniformisée (2024) : 40 020 \$

4. Conditions de vente et avis

1° La présente fiche est fournie à titre informatif seulement et ne constitue pas une offre, une promesse de vente ni un engagement de la Ville. Les informations relatives à l'immeuble, au zonage, aux services, aux usages possibles et aux contraintes applicables doivent être vérifiées par l'acheteur avant le dépôt d'une offre.

2° La possibilité de construire, d'aménager ou d'utiliser l'immeuble est conditionnelle à l'obtention de toutes les autorisations requises et au respect des lois et règlements applicables.

3° La vente est faite **sans garantie légale, aux risques et périls de l'acheteur.**



ZONAGE

5. Identification de la zone

Zone : R-59

6. Usages et notes

Résidentiel

Note : Le terrain bénéficie de droits acquis au niveau de la superficie pour la construction si l'implantation est conforme à la réglementation.

7. Avis relatif au zonage

Les usages, normes d'implantation, marges, hauteurs, superficies, contraintes et toute autre exigence réglementaire doivent être validés par l'acheteur auprès du Service de l'urbanisme.